

## **Étudiante agente ou étudiant agent technique en horticulture et arboriculture :**

Souhaitez-vous joindre, pour cet été, une équipe à l'œuvre pour améliorer continuellement ses coins de nature et ses nombreux parcs? Ce poste pourrait vous intéresser!

L'Arrondissement du Sud-Ouest figure parmi les secteurs offrant les meilleurs potentiels de développement à Montréal. Il couvre une superficie de 15,7 km<sup>2</sup> et compte une population de plus de 78 000 habitants. Presque, la moitié de son territoire est composé d'espaces ou de secteurs en transformation, d'anciennes usines à réaffecter et de secteurs complets à redéfinir.

Sa direction des travaux publics s'occupe des travaux et de l'entretien des espaces publics, notamment parcs et espaces verts. Elle voit également à la gestion des collectes, au déneigement, à la propreté et à l'embellissement.

### **Mandats :**

L'étudiante ou étudiant aura un mandat riche et diversifié à la Division des Parcs et Horticultures de la Direction des Travaux Publics de l'Arrondissement. Notamment, elle ou il participera aux tâches et responsabilités suivantes :

- Soutenir le personnel technique de la Division des Parcs et de l'Horticultures;
- Surveillance des travaux horticoles pour s'assurer de leur conformité aux normes et devis;
- Formuler ses observations pour améliorer la planification et exécution des travaux
- Aide aux travaux préparatoires et à la planification des travaux;
- Suivi des exigences reliées aux réglementations en vigueur.
- Rédiger des rapports et de la correspondance pertinente à ses activités
- Saisie de données;

### **Scolarité et exigences :**

1. Être aux études à temps plein, en deuxième (2<sup>e</sup>) ou en troisième (3<sup>e</sup>) année au diplôme d'études collégiales (DEC) en horticulture ornementale, en production, horticole et de l'environnement ou tout autre domaine jugé pertinent.
2. Il est obligatoire de joindre à votre demande d'emploi les documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité :
  - Une prévue d'inscription à temps plein dans une institution scolaire pour la session d'automne 2022;
  - Une copie du relevé de notes de l'année scolaire en cours.
3. Détenir un permis de conduire, classe 5, valide

**Nom du contact :** Mark Lavoie, Chef de Division

**Horaire :** 35h/semaine - lundi au vendredi - 7heures/jours

**Durée de l'emploi :** entre le 1er mai et le 15 septembre